



Conférence donnée au cours de la session 2013 des Semaines sociales de France "Réinventer le travail"

La pensée sociale chrétienne au défi des mutations du travail

Bruno-Marie Duffé

Bruno-Marie Duffé¹

Afin d'honorer la demande qui m'a été adressée de revisiter la pensée sociale chrétienne à partir des grandes mutations actuelles du travail, je voudrais ouvrir mon propos par une double question : est-il encore possible de penser le travail avec les catégories et les représentations que nous avons eu coutume de faire jouer dans les décennies passées ? Et, du même coup, la pensée chrétienne peut-elle encore apporter une contribution à cette représentation du travail qui semble nous échapper ?

Le contexte a été plus d'une fois qualifié de paradoxal et, en même temps, il semble qu'au moment même où le travail semble nous échapper, nous mesurons l'enjeu d'en refonder le sens. L'actualité, la rapidité et la radicalité des crises économiques et financières successives que nous vivons depuis deux ou trois décennies déjà, semblent emporter dans leur tourbillon la question même du travail – de son évolution et même de son sens. Et notre capacité à penser est elle-même ébranlée par des événements sociaux et des drames humains qui nous rappellent – si nous avons pu l'oublier – la force psychologique et symbolique du lien entre l'homme et son travail. Parmi les trois millions de personnes recensées comme n'ayant pas d'activité salariée stable dans notre pays, près d'un tiers n'a jamais eu accès à ce monde du travail, soit par défaut de qualification, soit par difficulté de socialisation. Des ouvriers nous rappellent tout ce qu'ils ont donné à leur entreprise, à l'heure où les actionnaires ou les dirigeants en annoncent la délocalisation, la vente ou l'obligation d'en cesser l'activité. Dans le même temps, des dirigeants d'entreprises courent auprès de clients pour maintenir une activité, des emplois, et restent soumis à un carnet de commandes marqué, sauf exceptions devenues rares, par des échéances extrêmement courtes. Des impératifs de productivité, jouant avec les limites du rapport, toujours complexe, entre les capacités de l'individu et de l'outil, le temps requis pour une action et l'exigence du chiffre à atteindre, conduisent des hommes et des femmes à l'épuisement et parfois même à des conduites suicidaires sur le lieu même de leur travail. Des jeunes bouclent leur formation professionnelle ou leurs études universitaires, mais, même s'ils sont porteurs d'idées nouvelles qui sont fréquemment remarquée lors de leur période de stage en entreprises, il n'est pas toujours sûr que l'on trouve l'argent nécessaire pour leur assurer un poste pérenne.

Dans ce contexte paradoxal, on pourra avancer l'hypothèse selon laquelle les nouvelles formes du travail interrogent profondément les représentations et les valeurs auxquelles nous avons eu recours, dans un passé encore récent, pour penser le travail et le rapport entre le travail et son sujet. Nous essayons de penser le travail, dans le contexte d'un système libéral, pris entre dérégulation et contraintes sociales, système de la libre initiative, orphelin d'une philosophie ou d'une sagesse qui pourraient le conseiller, en particulier dans la dérive d'une économie financière, laquelle crée un monde qui en viendrait à se passer du travail, entendu comme construction de l'esprit et de la main humaine. La brisure apparaît en effet, pour beaucoup, comme irréversible, entre le capital, qui rendait possible le travail et permettait d'en déployer les potentialités, et un travail qui cherche à montrer ce qu'il peut faire mais qui ne parvient plus à trouver (à convaincre) les ressources financières pour s'accomplir et partant enrichir la communauté humaine.

Les représentations que l'on qualifiera désormais de « traditionnelles » donnaient du sens au

¹ Bruno-Marie Duffé est théologien et philosophe.

travail humain en établissant des liens déterminants : entre capital et travail ; entre production et échanges ; entre la confiance, entendue comme investissement personnel des travailleurs dans leur ouvrage, et le droit, entendu comme condition de la confiance en l'autre et en l'avenir ; entre l'innovation créatrice et la participation à l'histoire humaine ; entre expérience et savoir-faire. Ces manières fondamentalement « humanistes » de concevoir le travail – un travail fait pour l'homme en même temps qu'il est fait par lui – sont aujourd'hui, plus que jamais, interrogées par la manière dont nous nous engageons dans nos activités humaines et donc par l'expérience que nous avons de la solidarité humaine (ce qui nous relie à l'autre, aux autres et à la communauté humaine). La définition même du travail – que beaucoup nous demandent, insatisfaits par une approche qui s'en tiendrait à distinguer l'activité salariée et l'activité non salariée – demande que nous nous efforcions de préciser ce que nous engageons de nous-mêmes dans notre travail, ce que nous engageons dans notre rapport au temps (le temps de notre travail aussi bien que le temps de notre vie active) et, surtout, ce que nous engageons dans notre rapport aux autres et à la communauté.

Ces trois entrées – notre implication dans ce que nous faisons, le rapport entre le travail et le temps de notre vie, et le lien avec l'autre – constituent, à mes yeux, la contribution fondamentale que la philosophie peut offrir aujourd'hui, plus que jamais, à la pensée du travail. On remarquera, en effet,

que notre expérience du travail, quand nous faisons partie de ceux qui ont un travail, nous fait osciller, au quotidien, entre solitude et solidarité, c'est-à-dire la recherche vitale – et parfois désespérée – de la reconnaissance. On est par ailleurs conduit à considérer que notre rapport au temps a profondément changé, en l'espace de deux générations, et que l'accélération des découvertes et du renouvellement des savoirs nous conduisent à demeurer vigilants, parfois jusqu'à l'inquiétude, afin de ne pas être déjà dépassés par de nouvelles données scientifiques et de nouvelles approches techniques. On remarquera enfin que notre rapport à l'autre, aux autres et à la communauté humaine se déploie selon un paradoxe exacerbé entre le lointain et le proche : le lointain nous devenant parfois plus proche, dans notre travail, que ce proche avec qui nous partageons la vie quotidienne et que nous croyons connaître, mais avec qui nous n'avons pas toujours le temps de parler.

La pensée sociale chrétienne porte en elle une conception du travail comme expression majeure de notre condition d'humanité

La pensée sociale chrétienne n'est jamais réductible aux seuls textes et recommandations du Magistère de l'Église catholique, mais exprime avant tout la riche expérience des chrétiens, de siècle en siècle, dans leur engagement au cœur des lieux du travail et de la cité, en particulier au cours du XX^e siècle. Cette pensée a constamment souligné le lien significatif entre l'affirmation de l'homme dans son travail et la contribution du travail des hommes dans l'avenir et le devenir de la communauté humaine. En cela la pensée chrétienne du travail a été et demeure une pensée du lien social. En d'autres termes, plus le travail – ici entendu comme production de biens aussi bien que comme création, innovation et échanges – contribue à développer des liens au sein de la communauté humaine, plus il a du sens et plus il honore les aspirations de chaque travailleur, en lui permettant de répondre à ses besoins. Cette considération dite « personnaliste » du travail, déterminante dans la pensée sociale de l'Église, prend elle-même appui sur une conception de la vocation sociale de tout individu et entend ainsi définir, dans l'anthropologie inspirée par la foi, le travail comme condition de tout sujet et comme condition de la communauté humaine. Il faut comprendre ici le terme condition dans sa double acception : nous sommes des travailleurs en tant que nous sommes des humains et nous construisons l'avenir de notre humanité grâce à notre travail.

« Lorsque l'homme travaille, en utilisant l'ensemble des moyens de production, il désire en même temps que les fruits de son travail soient utiles, à lui et à autrui et que, dans le processus même du travail, il puisse apparaître co-responsable et co-artisan au poste de travail qu'il occupe... l'homme qui travaille désire non seulement recevoir la rémunération qui lui est due pour son travail, mais aussi qu'on prenne en considération, dans le processus même de production, (la possibilité pour lui d'avoir conscience) que, même s'il travaille dans une propriété collective, il travaille en même temps " à son compte ". » (Jean-Paul II, *Laborem exercens*, 1981, §15)

Cet appel mutuel entre l'individu et la communauté est aujourd'hui au centre d'un débat pour le moins contradictoire, dans la mesure où certains individus ne parviennent pas à participer,

faute d'avoir un travail, à la vie sociale et communautaire, ce qui les rend d'autant plus dépendants de la solidarité sociale, par le biais d'aides ou de compensations qui sont des moyens de survie. Quant à la collectivité, elle se doit d'assurer et de garantir les droits sociaux fondamentaux. Mais les moyens nécessaires font défaut dès lors que l'économie ne dégage pas – ou plus – les bénéfices requis pour assurer ces droits et que beaucoup se trouvent dans l'impossibilité de participer à la solidarité, faute de pouvoir travailler. Le lien très fort, dans la pensée sociale chrétienne, entre travail et socialisation, se cristallisera dans le texte fondateur de « la Doctrine sociale de l'Église » – le texte de Léon XIII *Rerum Novarum* sur la condition des ouvriers (en 1891) – et se déploiera dans un ensemble de textes et déclarations, autour de trois appels pour une moralisation du monde du travail et sa traduction dans le respect de droits fondamentaux :

- l'appel au respect du travailleur et de sa dignité, qui se traduira par l'instauration d'un juste salaire (§ 32, 33, 34, 41, 42, 43) ;
- l'appel à établir des contrats de travail qui engagent les travailleurs et les employeurs, dans une visée qui doit favoriser « la paix sociale et « l'amitié entre les classes » (comme le dit le texte de Léon XIII au §18), ce qui doit également encourager l'organisation de groupes et de corporations au sein desquelles on apprend ses droits mais aussi ses devoirs ;
- l'appel à définir un temps pour le travail et un temps pour le repos afin de ne jamais réduire l'homme à sa seule activité de travail.

Cette manière d'envisager le travail, comme une expérience humaine fondamentale aussi bien que comme une approche du lien entre les hommes, s'enracine dans une théologie, c'est-à-dire une manière de dire ce qui est au cœur de la confession de foi chrétienne.

Trois convictions majeures, inspirées par la confession de foi elle-même, vont demeurer dans les textes, de Léon XIII à Jean-Paul II et jusque dans les documents les plus récents des Églises. Ces trois convictions offrent un socle à l'éthique sociale chrétienne.

- La première conviction consiste à affirmer que tout homme, venu de Dieu, porte en lui une marque, une dimension qui fonde sa dignité irréductible et qui donne sens à un droit fondamental, inscrit dans l'existence même de chacun. Cette dignité interdit de réduire l'homme à n'être qu'un producteur esclave d'un travail qui ne s'inscrirait pas dans une relation inter-humaine. La pensée sociale chrétienne interdit d'accréditer la thèse selon laquelle un homme, des hommes « n'auraient rien à apporter à la communauté » ou, pire encore, seraient « en trop » dans notre économie (économie dont le sens premier est l'organisation [nomos] d'une maison [oikos] pour pouvoir y demeurer ensemble).

- La deuxième conviction, c'est que, dans le projet de Dieu, l'homme est créé créateur et, plus précisément encore, co-créateur. Tout homme participe donc, par son travail, à la continuité de l'acte même de Dieu. Il porte en lui une contribution et une promesse qui fait de lui un frère irremplaçable.

- La troisième conviction concerne le sens de l'histoire humaine et l'espérance du Royaume de Dieu qui est l'autre nom pour dire l'accomplissement de la parole de grâce offerte par le Christ à tous les hommes. Ce Royaume prend forme dans le droit et la justice, dans la considération de chaque membre de la communauté et du talent dont il est porteur.

Ces trois affirmations majeures offrent une clé d'interprétation de la pensée sociale chrétienne pour laquelle le travail, dans sa forme la plus humble comme dans ses déclinaisons les plus complexes, révèle l'homme à lui-même et à l'autre et l'inscrit dans une histoire qui porte en elle les germes d'un temps nouveau, pour lequel nous sommes appelés à promouvoir une visée éthique au sein des échanges économiques : la justice, le droit et la primauté du bien commun. Un bien commun qui n'est jamais la somme de nos satisfactions particulières, mais une vision d'avenir en vue d'un juste partage des biens reçus et produits.

Je cite ici Benoît XVI dans sa Lettre *Caritas in veritate* : « Le grand défi qui se présente à nous, qui ressort des problématiques du développement en cette période de mondialisation et qui est rendu encore plus pressant par la crise économique et financière, est celui de montrer, au niveau de la pensée comme des comportements, que non seulement les principes traditionnels de l'éthique sociale, tels que la transparence, l'honnêteté et la responsabilité, ne peuvent être négligés ou sous-évalués, mais aussi que dans les relations marchandes le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place

à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence de la raison économique elle-même. C'est une exigence conjointe de la charité et de la vérité. » (§36)

Les mutations du travail : un défi pour la pensée sociale chrétienne

Il ne suffit pas, on le comprend bien, de citer l'un ou l'autre texte de la Doctrine sociale de l'Église ou, plus largement, de la pensée sociale inspirée de l'Évangile et de la tradition chrétienne, pour relever les défis que posent les mutations actuelles du travail.

Il ne suffit pas en effet de dire « dignité » même si cela est premier et demeure non négociable. Ce terme de dignité est lui-même aujourd'hui l'objet d'un débat éthique au sein de notre société.

Il ne suffit pas de dire « subsidiarité » même si le respect des niveaux de responsabilité dans l'entreprise comme dans les institutions reste un principe essentiel de cette éthique de la complémentarité entre les hommes.

Il ne suffit pas de dire « solidarité » même si nous avons compris que l'interdépendance traverse le monde économique et affecte considérablement l'emploi et que nous devons faire de cette interdépendance une nouvelle réciprocité – que nous n'avons pas encore vraiment trouvée.

La question devient pour nous : en quoi les trois points d'attention que nous avons pointés plus haut – le rapport personnel au travail, le rapport au temps dans le travail et le rapport aux autres dans notre approche actuelle du travail – interrogent-ils la pensée sociale chrétienne ?

1. Le premier point d'attention touche à notre implication personnelle dans le travail. On pourrait dire que c'est un rapport paradoxal qui caractérise aujourd'hui le travail, dans ses nouvelles formes. On a fréquemment souligné combien les outils de l'information, de la connaissance et de l'échange virtuel peuvent devenir source d'isolement, alors même qu'ils nous relient en permanence à des partenaires, proches ou lointains. C'est d'ailleurs souvent les mêmes acteurs, en particulier dans le télétravail, qui peinent à distinguer le temps du travail et le temps du repos ou des relations familiales et amicales, tant la demande inhérente au travail, dans ses nouvelles formes, est forte et constante. Paradoxe entre une sollicitation inhérente au travail, qui traverse le champ de la vie personnelle et relationnelle, et une solitude, liée à la difficulté de savoir qui est le partenaire ou l'interlocuteur, le porteur du projet ou son destinataire, bref celui et ceux avec qui l'on peut s'engager dans le jeu de la parole et de l'échange. D'aucuns nous confient que, dans certains secteurs d'activité économique, on ignore qui est en amont et qui, en dernière instance, est le porteur, l'investisseur ou même le propriétaire de l'outil et le destinataire du produit. Le clivage qui traverse l'entreprise, conçue jadis comme une communauté, est l'effet induit de ces nouvelles formes de travail.

Ce travail où priment la transmission numérisée et le traitement modélisé de l'échange rompt évidemment, de manière décisive, avec la représentation du travail qui était à l'inspiration de la pensée sociale chrétienne du travail. Car cette pensée avait eu pour modèle premier le travail agraire, lequel mettait en œuvre les ressources de la nature et de la communauté familiale ou villageoise. Il avait déjà fallu du temps pour intégrer le travail industriel, dans sa forme séquencée et taylorisée, tant le modèle paysan et artisan demeurait symbolique du travail humain et de ses incidences en termes de solidarité sociale.

Cela dit, la pensée sociale chrétienne ne perd pas sa pertinence quand elle en appelle à l'efficacité du droit qui fonde le lien entre acteurs. La question de savoir où en est le droit du travail est une question constante. La pertinence demeure quand cette pensée souligne que la reconnaissance du travail passe par un juste salaire : justesse et justice que le Bureau International du Travail a promues en parlant de décence dans les conditions et dans la reconnaissance du travailleur dans son travail.

Après l'intégration explicite par Jean XXIII des droits de l'homme, des droits des femmes et des droits des peuples, dans la pensée sociale (*Pacem in Terris* 1963), le Concile Vatican II soulignera, de manière explicite, la nécessité d'adapter le processus du travail productif à la personne. Je cite la Constitution Pastorale sur « l'Église dans le monde de ce temps », *Gaudium et spes* (1965) dans son § 67 : « Il est trop courrant, même de nos jours, que ceux qui travaillent soient en quelque sorte asservis à leurs propres œuvres ; ce que de soi-disant lois économiques ne justifient en aucune façon. Il importe donc d'adapter tout le processus du travail productif aux besoins de la personne et aux modalités de son existence, en particulier la

vie du foyer [...] en tenant compte du sexe et de l'âge. Les travailleurs doivent aussi avoir la possibilité de développer leurs qualités et leur personnalité dans l'exercice même de leur travail. Tout en y appliquant leur temps et leurs forces d'une manière consciencieuse, que tous jouissent par ailleurs d'un temps de repos et de loisir suffisant qui leur permette aussi d'entretenir une vie familiale, culturelle, sociale et religieuse. »

2. Le deuxième point d'attention que nous avons souligné concerne notre rapport au temps, dans le travail. C'est trop peu dire en effet que notre rapport au temps a profondément changé en quelques décennies et que cela a des incidences fortes sur notre conception du travail. Le temps de travail proprement dit, qui fut, pendant tout le XX^e siècle, objet de négociations et de fortes luttes sociales, apparaît, depuis quelques années, emporté dans les effets d'une dérégulation caractérisée marquée, d'un côté, dans notre pays, par une limitation du temps hebdomadaire du travail – qualifiée par beaucoup d'irréaliste alors même que d'autres ont pu y voir la chance d'un travail partagé – et, d'un autre côté, par une augmentation du temps réel de travail (augmentations temporaires d'activité, horaires dits flexibles, différentiel complexe entre le flux tendu dans la production et le management comptable permanent de certains postes) ; marquée enfin par un effacement progressif entre « le temps au travail » et le « travail continué » à domicile ou le dimanche, quand l'activité, disons-nous, ne doit en aucun cas s'interrompre.

Quand nous disons que notre rapport au temps et à la temporalité dans l'action affecte notre représentation du travail, nous voulons souligner la difficulté psychologique et morale que rencontrent un certain nombre de travailleurs à s'approprier – et donc à assumer – l'objet même de leur travail. La question était déjà posée par la division du travail. Elle rebondit avec ce que l'on pourrait nommer « l'effet de caducité » inhérent au processus de production accélérée et parfois à la surchauffe de certains domaines de production très déterminée et très limitée dans le temps de plus en plus resserré du marché. La pensée sociale chrétienne contemporaine a distingué et articulé « le travail objectif » – création, production, échanges – et le « travail subjectif » – implication de l'homme dans son travail – en prenant appui sur une représentation où le sujet propre du travail est l'homme lui-même. Dans cette « doctrine », la technique et la technologie sont appréhendées comme des alliées de l'homme et l'on s'efforce (cf. *Laborem exercens* §5) de prévenir les dérives d'une exaltation de la machine aussi bien que les extensions de la robotisation qui en viendraient à déposséder l'homme de sa signature dans le travail. L'affirmation du primat de l'homme sur l'objet – projet ou produit – vise à maintenir ouverte la recherche pour l'homme de ce qui contribue à le réaliser, dans sa vocation, dans sa capacité créatrice, son humanisation, son accomplissement singulier et collectif. Le sens du travail est et demeure, dans cette pensée, l'affirmation de l'homme comme personne, acteur de son travail et de l'économie et, en cela, acteur de l'histoire.

3. Le troisième point d'attention, dans cette confrontation entre les nouvelles formes de travail et la pensée sociale chrétienne, tient en trois questions essentielles : avec qui et pour qui travaillons-nous ? Comment notre travail engage-t-il l'avenir et le devenir des générations futures ? Quel regard notre travail nous conduit-il à porter sur l'humanité, sur les autres et sur cet autre qui est devant nous, avec nous, en nous ?

La question du « avec » dans le champ du travail concerne le type de coopération que nous engageons – ou que nous n'engageons pas – et s'ouvre sur l'actualisation de ce principe de subsidiarité déjà évoqué : respect de la part de responsabilité de chacun, à tout niveau d'activité et appel à ce que chacun déploie sa capacité à devenir responsable de ce qu'il fait. Mais très vite, nous percevons que la question « avec qui travaillons-nous » s'ouvre sur l'autre interrogation, plus déterminante encore : « Pour qui travaillons-nous ? » La démarche des mouvements de promotion pour un développement et un commerce équitables ont vulgarisé, au cours des deux décennies passées, cet appel à la vigilance éthique : qui travaille pour qui et dans quelles conditions et comment consommons-nous ce qui est produit par les autres ? La question était déjà présente dans les débats relatifs à la solidarité internationale lorsque l'encyclique de Paul VI, *Populorum progressio* (1967), soulignait le fait que la « question sociale » était devenue une « question mondiale ». La question « pour qui travaillons-nous ? » ne saurait en effet se limiter à la question de la satisfaction de nos besoins propres ou de ceux de nos proches. Nous le savons : notre travail participe à un système complexe de liens qui nous rend objectivement solidaires des lointains comme des proches et parfois plus solidaires

des lointains que des proches. Il apparaît donc clair que cette question fait jouer le principe de solidarité qui, avec la dignité et la subsidiarité, constitue le troisième principe majeur de l'éthique sociale chrétienne, ainsi que le rappelle le texte de l'encyclique de Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis* (1987) : « Quand l'interdépendance (entre les hommes et entre les nations) est (ainsi) reconnue, la réponse correspondante, comme attitude morale et sociale et comme « vertu », est la solidarité... La solidarité est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun ; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous. » (SRS § 38)

La sauvegarde du vivant : un droit des générations futures, un devoir des générations présentes

Cette problématique du bien commun, dont on pourrait dire qu'elle offre un horizon de sens à la pensée morale du travail, s'est ouverte, de manière décisive, dans le discours social de l'Église, à la recherche d'une écologie responsable en même temps qu'à la considération des droits des générations futures. Si certains juristes attirent notre attention sur le fait que les générations futures ne sauraient, en rigueur de termes, avoir des droits, nous comprenons que ces droits des générations à venir constituent autant de devoirs pour les générations présentes. Sans doute pensons-nous encore trop de manière séparée les enjeux d'une nouvelle philosophie du travail et les exigences qui s'imposent à nous en matière de sauvegarde de la création et des ressources naturelles, conditions de transmission de la vie aux générations à venir. Nous restons cloisonnés dans nos sensibilités – qui sont souvent des îlots idéologiques – alors qu'il y a urgence absolue à penser de manière articulée les capacités des personnes mais aussi les fragilités du vivant. La question du travail s'ouvre désormais sur notre manière d'habiter notre existence et de prendre soin de cette planète qui est notre demeure commune : le seul héritage que nous pouvons transmettre. L'écologie devient alors la pensée du nouvel espace du travail humain et de la solidarité et non plus une revendication sectorielle ou sectaire.

Je cite un extrait du texte du centenaire de la Doctrine sociale de l'Église (*Centesimus Annus*, 1991, au § 38) : « Alors que l'on se préoccupe à juste titre, même si on est loin de ce qui serait nécessaire, de sauvegarder les habitats naturels des différentes espèces animales menacées d'extinction, parce qu'on se rend compte que chacune d'entre elles apporte sa contribution particulière à l'équilibre général de la terre, on s'engage trop peu dans la sauvegarde des conditions morales d'une « écologie humaine authentique »... de même que l'attention doit être portée à une « écologie sociale » du travail. »

On le perçoit, la pensée du travail ne se réduit jamais à une éthique pratique qui donnerait à nos démarches d'évaluation une autorité normative et qui se contenterait de prévenir les dérives d'une activité qui s'auto-justifierait. Nous avons besoin d'une pensée du travail qui soit une pensée de l'homme et de l'avenir de la solidarité humaine. Pour le dire en d'autres termes, la question n'est plus « Que produisons-nous par notre travail ? » ni même « Comment travaillons-nous ? », mais bien « Pour quoi et pour qui travaillons-nous ? ».

Cette interrogation ultime et actuelle, qui nous oblige à réenvisager la destination du travail, nous conduit, dans l'inspiration de la foi chrétienne, à établir un nouveau lien entre le travail et la parole. J'entends ici « parole » au double sens de l'échange et de la connaissance. « Au commencement était, est et sera la Parole... » (Évangile selon saint Jean, 1,1). Au commencement du monde créé comme au commencement de toute initiative humaine de solidarité, c'est bien la parole qui donne espérance au travail, le travail de Dieu comme celui des hommes. Sans la parole, le travail devient ou peut devenir très vite un lieu de violence et d'asservissement. Seule l'offre risquée de la parole, dans la négociation, le dialogue et la réciprocité, fait du travail une œuvre humaine qui nous affranchit de notre solitude. C'est bien en effet la parole qui ouvre en nous le champ de la complémentarité entre chacun des membres de la communauté humaine.

Débat

Table des questions² : L'économie apparaît segmentée entre une économie privée

2 René Heyer et Annick de Montgolfier à Strasbourg, Annabel Desgrées du Loû et Christian Mellon à Paris relayaient les questions des participants.

compétitive où le souci social n'est pas premier et l'ESS qui dépend de subventions. Quelles sont ou quelles devraient être les passerelles entre les deux et comment concrètement l'ESS pourrait être moteur de la transformation sociale dans l'ensemble du travail et dans l'économie privée compétitive ?

Elena Lasida : Je souhaitais justement déconstruire cette opposition entre une économie concurrentielle et privée, d'un côté, et une économie sociale financée par des subventions, de l'autre. L'ESS est financée en partie par des subventions, mais aussi par des ressources marchandes privées. Elle ne s'oppose donc pas au secteur marchand, elle est dans le marché. Le commerce équitable, par exemple, s'inscrit à l'intérieur du marché classique mais en intégrant d'autres critères de valorisation du bien produit ainsi qu'une nouvelle forme d'interdépendance entre consommateurs et producteurs. Mais il participe de la logique marchande. La force de l'ESS est d'être elle-même un lieu de passage et d'articulation nouvelle entre économique et social. Souvent, dans le monde de l'économie de marché, le social est considéré comme de l'extra-économique parce que extra-financier. L'ESS revendique l'idée que le social fait partie intégrante de la logique de l'économie marchande. L'économie apparaît ainsi non pas seulement comme un moyen de produire et de distribuer des richesses, mais comme un médiateur social, une manière de penser et de construire la vie en société. L'ESS le rappelle avec vigueur : elle ne s'oppose pas à l'économie de marché, elle se développe à l'intérieur du marché, et elle construit des passerelles nouvelles avec la dimension sociale et sociétale.

– Comment rendre compatibles la pensée sociale chrétienne et notre société quand le maître reste l'argent ?

Bruno-Marie Duffé : Une des raisons pour lesquelles le mot « doctrine sociale » a posé problème, dans les années 60, c'est que c'est une réflexion critique, qui part de l'expérience des travailleurs et de ceux qui, parmi eux, partagent la foi chrétienne. Sans prétendre à devenir une « doctrine économique », cette pensée se veut avant tout un engagement et un appel à vivre une solidarité humaine dans le travail. En d'autres termes, la question de la compatibilité entre doctrine sociale et monde de l'économie ouvre à la question du sens, de la finalité et des responsabilités engagées en économie, dans l'entreprise comme dans la macro économie. Ce rapport critique – qui, en lui-même, est une réflexion sur nos options et nos décisions – en appelle à une vigilance quant aux rapports entre argent, travail et visée(s) de l'économie. À cet égard, la pensée sociale chrétienne s'invite aux négociations sur l'avenir des entreprises comme dans la réflexion sur les grands chantiers qui engagent notre avenir (énergie, formation, environnement, développement et coopération).

Ceci étant dit, y a-t-il compatibilité entre cette pensée sociale, qui est fondamentalement une pensée du lien social, de la complémentarité et de la reconnaissance, et l'économie libérale qui place en son centre le rôle déterminant de l'argent ? Pour répondre à cette question, il convient de savoir de quel argent nous parlons ici. Nous ne pouvons pas éluder en effet le rôle central de l'économie financière et notamment de cette énorme activité qui s'est déployée à la fin du XX^e siècle et qui consiste à « faire travailler l'argent » aux dépens – j'ose le dire – d'un travail partagé ensemble, dès lors que l'argent n'est plus investi et ne crée plus ces emplois dont, pourtant, nous avons grand besoin pour répondre aux besoins fondamentaux de notre communauté humaine.

Le questionnement majeur que déploie la pensée sociale de l'Église dans son abord des questions économiques comme des questions sociales, va donc, quant à cette question de l'argent, se présenter de la manière suivante : quel est le sens d'un capital quand il est définitivement séparé du travail ? Comment encourager – de manière forte – l'investissement de cet argent dans le déploiement de nouvelles capacités, depuis la formation jusqu'à l'insertion et jusqu'à la création de nouveaux travaux, de nouveaux emplois ? Un argent sans travail est un argent qui, même s'il croît, par le jeu des placements et des marchés financiers, est facteur de mort pour l'économie. C'est cette expérience de mort que nous vivons dans les faillites récentes de certains établissements bancaires. La question est donc très directe : sommes-nous soumis au pouvoir d'un argent isolé dans le jeu des places bancaires ? Selon la pensée sociale chrétienne, ce pouvoir « séparé » de l'argent est un pouvoir idolâtrique et donc incompatible avec une espérance en l'homme. Car c'est l'homme qui est pour nous l'espérance, pas l'argent. Il faudrait approfondir la réflexion sur ce point : comment encourager

un discernement dans ce monde de l'économie financière ? Nous percevons l'enjeu d'une action sur les lieux de la formation professionnelle, très tôt et de manière continuée, autant que sur les grandes options privées et publiques : où est investi l'argent et que visons-nous en le plaçant où il se trouve ? Cet argent est-il (encore) au service de l'économie ? On croise ici la hantise de l'éthique de la solidarité selon laquelle les écarts entre ceux qui possèdent l'argent et ceux qui n'ont pas de quoi survivre sont inacceptables, comme le rappelle l'encyclique *Centesimus annus* (JPII 1987).

Elena Lasida : Le problème, parfois, c'est qu'on diabolise l'économie et l'argent et qu'on les transforme en idole. Le problème n'est ni l'économie ni l'argent en soi, qui ne sont pas bons ou mauvais dans l'absolu, mais qui sont simplement des moyens. Certes, l'argent peut être utilisé pour écraser, mais il peut aussi mettre en lien les gens. La finance solidaire, le *crowdfunding* – ou financement participatif – qui se développe beaucoup, établit un lien direct entre ceux qui ont un peu d'argent et ceux qui en ont besoin. C'est de l'argent qui n'est pas idolâtré, de l'argent qui aide à vivre, qui crée du lien entre des gens qui ont besoin d'argent et des gens qui en ont un peu plus. La pensée sociale de l'Église nous le rappelle : c'est une pensée de la reconnaissance, une pensée du lien. Cela nous amène à penser l'économie comme un lieu de création, de reconnaissance, de lien, de co-création. L'ESS montre aujourd'hui que c'est possible. L'argent et l'économie peuvent être vues comme des sources de vie et pas seulement de mort.

Françoise Bouchaud : La raréfaction des financements publics amène aussi à innover dans les financements. Nous avons parlé du financement solidaire. Il y a aussi le développement des cigales, ces clubs d'investisseurs qui font de l'argent un lien et une force de création et qui permettent à des acteurs de se réunir et de discuter de projets à financer. Ce sont de vrais lieux de partage et d'échange de compétence.

Antoine d'Abundo : Philippe d'Iribarne pointait un moment de blocage idéologique, de tension entre la nécessaire exigence du respect de l'individu et la marche forcée, la mise en concurrence forcée des individus pour des raisons d'efficacité. La pensée sociale chrétienne pencherait du côté du respect des personnes, mais comment résout-on cette tension qui nous interroge sur la place de l'humain dans l'économie ?

Bruno-Marie Duffé : Grâce à l'exercice de la parole et de la concertation, au niveau civique et social – je pense ici à certaines associations de consommateurs, à des organisations d'usagers et au sein même des entreprises et des lieux d'activité ou des lieux de formation – nous devons nous demander ce qui est aujourd'hui de l'ordre des besoins fondamentaux et d'utilité sociale. Comment pensons-nous l'utilité ? Non seulement l'utilité d'un objet, mais la participation de ce que nous produisons, de ce que nous inventons, que nous nous transmettons à l'avenir et au devenir de la communauté humaine. C'est la question de l'utilité de nos savoirs et de nos savoir-faire. Comment pouvons-nous – la question est à mes yeux urgente à plus d'un titre – engager un discernement éthique et critique autour de ce qui est utile et de ce qui ne l'est pas ? Cela fait partie des ruses du marché que de produire des choses qui n'ont absolument aucune utilité sinon de continuer à faire marcher la machine. La question est redoutable, car nous comprenons bien que les processus de production ne peuvent être interrompus du jour au lendemain. Mais la problématique de l'avenir et du devenir nous impose de réorienter les système de production pour en finir avec l'inutile et pouvoir faire place à ce qui est vital (et qui peut libérer de nouvelles énergies). Ma question est ici de savoir quels sont les lieux où ce type de réflexion peut être engagé : le monde associatif, l'université, les lieux de débats, les églises, etc. Pourquoi l'Église parle-t-elle si peu de tout cela – je pense à la sobriété dans la consommation et à l'approche critique des objets – alors qu'elle peut être un espace de liberté et d'expression sur les besoins essentiels, sur ce qu'il est souhaitable d'engager, ce que l'on pourrait encourager et ce qui apparaît porteur d'avenir ?

Antoine d'Abundo : Vous avez souligné que la pensée sociale chrétienne n'est pas pensée close, qu'elle se développe en lien avec les défis du temps. Y a-t-il de nouveaux défis, par exemple sur le temps de travail et de repos ? Faut-il évoluer sur cette question ou tenir bon ?

Bruno-Marie Duffé : Je pense que, dans la mémoire des croyants, nous disposons d'un appel à la réflexion afin de poser une distinction entre le temps du travail et le temps du repos. Dans la Bible, on lit, dans le livre de Qohélet, qu'il y a un temps pour tout : « Un temps pour planter et un temps pour profiter de ce qu'on a planté. » Il y a, dans cette articulation entre « activité » et « nonactivité » ou repos, deux choses fondamentales à rappeler sans cesse. La nécessité d'un temps pour le repos : temps que nous avons malmené au cours des années passées, posant comme prétexte l'autorité, voire le diktat de la productivité ou de la concurrence. Ce diktat nous a fait perdre ce qui est essentiel dans la question du repos, à savoir l'équilibre personnel, la santé physique et psychique aussi bien que la santé spirituelle, le temps de respirer, les conditions d'une vie intérieure, intime et relationnelle, qui conditionne elle-même notre ressourcement dans l'exercice de nos responsabilités. Cette perte de la distinction des temps – entre activité et repos – est source de déséquilibre et parfois même de pathologies. Par ailleurs, ce temps de repos, qui n'est plus soumis aux exigences de production, nous permet de nous retrouver nous-même, seul et solidaire, en accédant à ce qui relève de la mémoire. Je suis frappé de voir qu'au moment même où nombreux sont ceux qui travaillent de plus en plus le dimanche, nous voyons apparaître la nécessité de retrouver des temps sabbatiques, comme si c'était fondamental, aussi nécessaire que les deux mouvements de la respiration. Nous avons besoin de travailler, nous nous affirmons dans le travail, mais si nous n'avons plus le Shabbat, le temps sabbatique, nous risquons de perdre à la fois notre santé, mais aussi notre mémoire et la relation avec nos proches. En reliant temps de travail et temps de repos, vous allez retrouver et croiser assez vite d'autres questions qui concernent l'équilibre familial, la relation à l'autre, la proximité. Vous retrouverez aussi une place pour la culture – aujourd'hui fréquemment considérée comme un investissement secondaire – mais qui s'avère essentielle puisqu'il s'agit de puiser dans ce qui nous inspire : le testament d'humanité de ceux qui ont vécu avant nous et les œuvres par lesquelles nous exprimons notre commune humanité. Le temps dans lequel nous interrompons notre activité laborieuse est aussi le temps où se croisent nos langages, comme autant de chemins d'humanité : l'art, la musique, richesses et expériences sensibles que nous portons en nous.

– On a parlé du travail salarié et du repos mais on n'a pas évoqué le travail non salarié, l'engagement dans les associations, la somme de travail considérable faite par des bénévoles, le travail au foyer ? Y a-t-il une réflexion spécifique à mener sur cette question ?

Elena Lasida : Le travail non salarié est considéré comme une ressource dans l'ESS. C'est ce qu'on appelle une ressource réciproitaire, car ce n'est pas une ressource publique (comme la subvention), ni une ressource marchande, mais une ressource qui vient par l'échange et la réciprocité, dont la contrepartie n'est pas monétaire, mais d'un autre ordre. Tout un travail est mené, au niveau de l'ESS, et au-delà, pour reconnaître et mesurer l'apport de ce travail non rémunéré. Dominique Méda évoquait une autre manière de penser la croissance et la richesse, cela va dans ce sens : c'est une contribution au bien vivre ensemble qui ne passe pas uniquement par le travail salarié. Cela interroge tous les indicateurs sur la mesure et la quantification de la richesse.

Aujourd'hui, dans les bilans financiers des associations, on donne une valeur monétaire au travail non salarié, pour montrer qu'il y a un apport sans contrepartie monétaire. Il faut inventer de nouvelles formes de reconnaissance de ce qu'apporte le travail non salarié.

Je voudrais mentionner une pratique qui se développe beaucoup, soutenue par le Secours Catholique, ce sont les Accorderies, des banques de temps. On évalue l'apport de chacun non pas en termes monétaires, mais en termes de temps. Selon le temps passé pour rendre un service, on obtient un crédit temps. C'est une façon d'inventer d'autres manières de donner de la valeur à ce qu'on apporte en fonction d'un projet commun.

Françoise Bouchaud : La reconnaissance de la validation des acquis du bénévolat est un début. Les monnaies locales vont aussi dans ce sens. Le Sol-Violette de Toulouse est allé assez loin dans cette expérience qui essaie de donner corps à tout un travail non salarié.

Bruno-Marie Duffé : Je voudrais citer Benoît XVI dans sa Lettre *Caritas in veritate* en 2009 : « Le grand défi qui se présente à nous, qui ressort des problématiques du développement en cette période de mondialisation et qui est rendu encore plus pressant par la crise économique

et financière, est celui de montrer, au niveau de la pensée comme des comportements, que non seulement les principes traditionnels de l'éthique sociale, tels que la transparence, l'honnêteté et la responsabilité, ne peuvent être négligés ou sous-évalués, mais aussi que dans les relations marchandes le principe de gratuité et la logique du don, comme expression de la fraternité, peuvent et doivent trouver leur place à l'intérieur de l'activité économique normale. C'est une exigence de la raison économique elle-même. C'est une exigence conjointe de la charité et de la vérité. » (§36) Cette phrase nous prend à rebrousse-poil. En introduisant un principe de gratuité à l'intérieur de l'activité économique normale, je vois immédiatement surgir la critique : vous allez justifier de ne pas créer de nouveaux emplois en prenant appui sur la gratuité de certains seniors qui n'ont pas de contrat de travail et qui donnent le meilleur d'eux-mêmes gratuitement. Je m'interroge en même temps sur ce rapport entre économie et gratuité. En effet, la question du bénévolat ne se réduit pas nécessairement à une opposition entre salariat et bénévolat. Il s'agirait plutôt de faire jouer des expériences, avec une plus grande émulation, au sein de nos institutions et de nos entreprises, et peut-être même de solliciter la personne, plus que nous n'osons le faire. Je pense ici à certaines PME où l'on prévoit, de manière régulière, un temps d'échanges libres et non directement orientés, autour des questions d'amélioration ou de renouvellement des activités. Cela peut même contribuer à une forme de reconnaissance : ce que j'apporte, je l'apporte volontiers, volontairement, bénévolement, je veux bien apporter ma contribution, à la condition d'être associé au devenir de l'ensemble. La fatigue d'un certain bénévolat vient souvent du sentiment d'être instrumentalisé, à moindres frais. Il faut donc penser bénévolat, confiance et participation. Il ne s'agit donc pas, avec le bénévolat, de compenser des carences ou seulement de faire des économies de fonctionnement. Nous avons besoin d'emplois salariés qualifiés, qui s'inscrivent dans le temps et sont l'objet d'un contrat, et nous avons aussi besoin de ces contributions volontaires qui enrichissent et renouvellent nos manières de travailler, notre réflexion et notre inventivité.

– Elena Lasida et Bruno-Marie Duffé ont parlé de la reconnaissance de la contribution de chacun au bien commun et au vivre ensemble. Comment cela peut-il se décliner concrètement dans le quotidien du travail ? Quel rôle pourrait jouer le management dans cette reconnaissance ?

Bruno-Marie Duffé : Il y a un grand malentendu autour du management. Si nous voulons déployer une approche éthique du management, une approche de la responsabilité du manager, demandons-nous ce qu'est le management. C'est d'abord de ménager les personnes dont on a la charge, nos collaborateurs. Le manager exerce une responsabilité qui consiste à voir, dans son équipe, ce qui est possible et ce qui force les limites du possible. Manager, c'est aussi penser le temps du travail et le temps du repos. Le management ne se réduit donc pas à des opérations comptables, mais envisage la personne dans toutes ses dimensions, avec son histoire, son expérience, sa formation première, ses capacités à participer, son évolution professionnelle et personnelle. Nous avons chacun une manière de participer à un projet économique, un projet d'entreprise, un projet de production ou d'invention. Manager, c'est enfin et surtout envisager ce qui peut favoriser le déploiement des capacités de la personne et son avenir. Le management est cette pensée du chemin parcouru, de l'expérience partagée, des besoins et des capacités de la personne. C'est donc, en définitive, la pensée de l'avenir.

Elena Lasida : Je voudrais mettre en résonance la notion de management avec celle d'évaluation. On pense parfois le management comme évaluation et contrôle – vérifier que l'objectif donné est bien réalisé. Or évaluer, c'est aussi donner de la valeur. Plutôt que de contrôler, il s'agit d'arriver à identifier, à percevoir des capacités nouvelles qui émergent, à les reconnaître et à les valoriser. Il faut évidemment du management et de l'encadrement, mais conçu dans ce sens-là : comme une manière de donner de la valeur, de faire émerger et de faire voir la valeur portée par chacun, une valeur qui est unique et singulière et qui peut justement se révéler et se déployer dans ce cadre économique. Et là, nous avons à la fois Marthe et Marie, parce que c'est à la fois faire quelque chose et reconnaître la valeur de ce que l'on fait. Il y a donc ce double sens dans le mot évaluer que je mettrais en lien avec manager.

Antoine d'Abundo : On termine avec cette dernière question : prier pour les chômeurs est-

ce suffisant ? Parle-t-on assez de ces questions sociales dans l'Église ? Vous m'avez, dans *Pèlerin*, répondu non, catégoriquement !

Bruno-Marie Duffé : J'ai dit en effet que « prier pour les chômeurs » était essentiel, mais n'était pas suffisant. Évoquer les chômeurs à la Prière universelle de nos célébrations dominicales peut même être un peu choquant si cette prière n'est pas articulée à une solidarité pratique de la communauté à l'égard de celles et ceux qui sont sans emploi : une solidarité qui se traduit par l'accueil, le conseil, l'accompagnement et le souci de tous ceux qui n'ont pas de travail. Cela dit, la prière et la célébration sont des lieux et des temps de mémoire. Ils actualisent communautairement la parole libératrice de Jésus. Il s'agit donc pour nous, croyants, de nous souvenir du Christ et de se faire proches et solidaires des exclus de l'économie – comme la veuve, le malade et l'étranger qu'affectionne le Christ. Cette manière de concevoir une prière qui ouvre un espace aux exclus doit nous permettre, comme nous l'avons vécu dans la démarche « Diaconia 2013 » dans l'Église de France, de permettre à ceux qui n'ont pas de place comme acteurs dans notre économie, de prendre la parole, sans honte, y compris dans nos églises. L'annonce de l'espérance pour tous ne peut pas rester une affirmation théorique : au cœur même de nos crises, nous avons besoin les uns des autres et nous pouvons nous apprendre mutuellement la relation solidaire avec tous ceux avec qui nous sommes engagés, y compris les chômeurs. Alors prier, bien sûr, mais en encourageant une prière partagée, dans laquelle les chômeurs eux-mêmes pourraient prendre la parole.

– *Dans l'Évangile, lors de la rencontre avec Marthe et Marie, il est écrit à propos de Marie : « Elle a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas enlevée. » Cela n'est-il pas en contradiction avec l'idée même de travail ?*

Bruno-Marie Duffé : La meilleure part, c'est la part de la parole : celle qu'on écoute et celle qu'on partage. Marie a choisi la parole en restant près du Christ. Quand on choisit de parler, de se parler et d'être dans la parole, on choisit « la meilleure part », ce qui est source de relation et d'espérance. Mais je voudrais attirer votre attention sur une découverte étonnante que j'ai faite, en relisant les Évangiles, dans les nuances et les échos qui les distinguent et les relient. Quand on lit l'Évangile de saint Luc, on voit Marie dans l'attitude de l'écoute de la parole du Christ (Luc 10, 40 – 42). Et c'est donc là qu'on trouve cette phrase que vous citez : « Marie a choisi la meilleure part ; elle ne lui sera pas enlevée. » Mais quand on lit l'Évangile selon saint Jean, c'est Marthe qui vient accueillir le Christ sur le chemin, au moment de la mort de leur frère Lazare « tandis, dit le texte, que Marie restait assise à la maison » (Jean 11, 20 – 27). Et c'est Marthe qui prend la parole en disant à Jésus : « Si tu avais été là, mon frère ne serait pas mort, mais je sais que tout ce que tu feras, Dieu te l'accordera. » Et s'engage un dialogue qui nous conduit à l'affirmation du Christ : « Moi, je suis la résurrection... » Autrement dit, vous avez raison de dire que Marie avait choisi d'écouter la Parole, mais alors nous devons ajouter que Marthe, celle qui était au travail, écoutait aussi.